

Compte rendu CTL du 29 mars 2021

Ordre du jour du CTL :

-1/ Approbation des procès-verbaux des 22 octobre, 3 novembre 2020 et 14 janvier 2021

- 22 octobre 2020

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP 40 (1 voix)	1		
CFDT (1 voix)	1		
Solidaires (4voix)	4		
CGT (1 voix)	1		

- 3 novembre 2020

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP 40 (1 voix)	1		
CFDT (1 voix)	1		
Solidaires (4voix)			
CGT (1 voix)	1		

Solidaires ne se prononce pas sur ce PV.

- 14 janvier 2021 (après-midi)

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP 40 (1 voix)		1	
CFDT (1 voix)		1	
Solidaires (4voix)		4	
CGT (1 voix)		1	

-2/ Point d'information sur le NRP 2021 et 2022

Le calendrier est conforme à celui présenté en 2020 mais connaît quelques aménagements :

- Initialement prévu au 1^{er} janvier 2021, le transfert des amendes vers le SIP de Mont de Marsan est reporté à une date ultérieure.

- au 1^{er} janvier 2022, transfert anticipé du recouvrement de l'impôt des trésoreries vers les SIP au moment de la création du SGC.

- SDIF de Mont de Marsan : création d'une antenne à Dax au 1^{er} janvier 2022 (application de la règle comptable) par le regroupement de l'ensemble des missions foncières du PELP, du PTGE et des 3 SIP (soit 27 emplois dont 10 seront prélevés dans les SIP) , mise en place d'un accueil de proximité à Dax et Mont de Marsan et d'une cellule départementale AVISIR à Morcenx.
- Mise en place des SGC de Parentis en Born, et Mont de Marsan au 1^{er} septembre 2022 pour coller aux mouvements de mutation locale avec les suppressions des trésoreries de Mimizan, Sabres et Morcenx.
- Concernant les différentes implantations des accueils de proximité, pas de nouveauté.
- Antenne du SIP à Morcenx : dimension emploi et RH en cours de finalisation. Possibilité de travail à distance pour le SIP de MDM à Morcenx.
- Réflexion en cours concernant le futur encadrement à Morcenx pour les antennes SIP et SIE
 - * 1 cadre A Idiv CN pourrait être responsable du SIP + 1 cadre A adjoint
 - * 1 cadre A adjoint au SIE
- SIE MDM au 1^{er} janvier 2022 : antenne perenne à Morcenx avec 9 agents et 1 adjoint chargée des AVISIRS de tout le département. Toutes les autres charges arrivent sur Dugas sans transfert d'emplois. Ce déploiement se déroulera en deux temps :
 - * 1^{ère} opération : création de l'antenne SIE à Morcenx – Transfert de 6 emplois vers le SIE de MDM – Maintien de 2 emplois sur Morcenx
 - * 2^{nde} opération : création de l'antenne AVISIR avec 10 emplois (5 venant de Dax, 3 de MDM et 2 de Morcenx)
 Si tous les agents de Morcenx souhaitent rester à l'antenne, il y aura transfert à l'antenne de tous les emplois B et C (soit 6B et 4C).
- Les emplois arrivant de l'extérieur vont être déployés sur le nouveau service ou sur d'autres emplois du département. Il n'y a plus de garantie à la résidence mais des garanties pour suivre la mission.
- Création d'une trésorerie spécialisée M22 à Dax. Vos représentants **FO DGFIP** ont souhaité savoir pourquoi il n'était plus question de créer un SGC M22 comme indiqué à plusieurs reprises lors de CTL précédents. La Direction se justifie en préférant conserver une trésorerie spécialisée en justifiant la nécessité d'avoir un comptable dédié et non un ou plusieurs Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL). Sur ce point on ne peut être que d'accord. Transfert des budgets au gré des créations des SGC. L'ensemble représente 17,59 ETP et il sera maintenu sur la nouvelle structure. A terme, la trésorerie gèrera 85 budgets M22 et 41 budgets M14 avec toutes leurs spécificités (coupe de bois, vente de pin, travaux forêt, régie, budget annexe de CCAS (secours d'urgence, portage de repas...)) comme l'ont rappelé vos représentants **FO DGFIP**. Par ailleurs, face à ce défi, les élus **FO DGFIP** ont alerté la direction sur le niveau de technicité et de complexité exigé pour ce type de budgets. La direction s'est voulu rassurante en précisant qu'il y aura un accompagnement technique, des formations proposées en cas de besoin aux agents. La montée en puissance de ce poste comptable sera progressive.

-3/ Accueil de proximité

Nouveauté : un agent DGFIP pourra être Secrétaire Animateur.

Le Directeur nous précise que ce ne sera pas le cas dans les Landes. Ce ne sera effectif que dans quelques départements. Le principe : des collègues sont mis à disposition auprès de France Service mais conservent leur emploi et leur rémunération DGFIP.

Un accueil permanent sera proposé à St Vincent de Tyrosse, Morcenx et à Parentis.

Au futur SGC de St Sever, un usager sera traité de la même façon que s'il se rendait dans une Maison France Service. Pour les questions portant sur la situation fiscale, l'usager sera invité à prendre RDV auprès du SIP.

Pas d'implantation d'agent à Parentis : il sera basé à Morcenx et se rendra à Parentis pour assurer l'accueil permanent.

5 ETP consacré à l'accueil de proximité : 1 ETP permanent à Morcenx, 1 ETP permanent à Parentis et 3 ETP répartis sur Mimizan, Sabres et Sore.

-4/ Mise en place de la campagne IR 2021

L'accueil sera identique à celui mis en place en septembre 2020 : «tout venant» le matin, RDV l'après-midi.

Mise en place d'une file d'attente à l'extérieur afin de respecter une jauge à l'intérieur

Les collègues du service civique seront mobilisés comme voltigeurs (ils pourront donner des imprimés, faire remplir des fiches contact de RDV...).

Recours à des vigiles à compter du 8 avril 2021. Le portillon prévu à l'entrée de Dagas n'étant pas installé avant mai, le vigile sera également présent les après-midi.

Nouveauté : un numéro de téléphone unique national.

Dans les Landes, les agents ne sont pas concernés par la dernière plage horaire 16h30-19h.

La direction a acheté 17 téléphones portables pour les SIP + 9 autres pour les agents faisant l'accueil.

-5/ Emplacements des panneaux syndicaux

Les collègues de Solidaires ont demandé à déplacer les panneaux syndicaux présents dans le couloir menant au patio pour accéder à la cantine à Dagas, pour les mettre près de la pointeuse.

Le Directeur rappelle que la propagande syndicale ne doit pas être visible du public. Il propose d'intervertir les panneaux d'affichage de la mutuelle et de l'ATSCAF à droite de l'entrée du personnel, avec ceux des OS.

Concernant l'emplacement des panneaux syndicaux dans les futurs SGC, ils feront l'objet de discussions ultérieures.

A la demande d'allouer aux OS de Dagas une imprimante couleur (avec le NRP, de nombreux documents (cartes, croquis...) sont adressés en couleur), le Directeur s'est engagé à chaque fois que nécessaire d'adresser via le courrier tous les documents couleurs.

Par ailleurs, le renouvellement du matériel informatique des locaux syndicaux a été demandé. **FO DGFIP** a également demandé la réactivation du PC de Dulamon dont l'accès n'est plus possible depuis plusieurs mois.

-6/ Bilan budgétaire 2020 et perspectives 2021

*** Bilan 2020**

Les dépenses 2020 se sont élevées à 1 713 603 €. Les dépenses immobilières d'entretien ont porté essentiellement sur les travaux visant à sécuriser les accès et accueil des grands sites (pose de digicode, visiophone, interphone et barrière automatique). Près de 125 000 € ont été consacrés aux dépenses de nettoyage dont 20 000 € afin de garantir la sécurité sanitaire des agents. L'affranchissement constitue encore le 1^{er} poste de dépenses à la DDFIP des Landes malgré une baisse significative lors du confinement de mars à mai 2020. Le remboursement des frais de déplacement constitue le 2^{ème} poste de dépense malgré une baisse de près de 52 %. L'achat de matériel informatique a connu une baisse conséquente de près de 66 % car cette dépense n'est plus pris en charge au niveau départemental mais au niveau central. Enfin, l'examen de l'exécution budgétaire lors de la révision de septembre 2020 a conduit à l'acquisition de trois véhicules dont deux électriques et à l'achat de mobilier neuf pour le futur SGC de St Sever.

Les représentants **FO DGFIP** ont souhaité connaître le coût des économies réalisées avec la fermeture de plusieurs trésoreries. Aucun chiffre ne nous ont été communiqués. La direction a seulement indiqué que les baux seront résiliés pour 3 trésoreries au 30/09 et au 31/10 pour 3 autres.

*** Perspectives 2021**

Les prévisions 2021 ont été réalisées en tenant compte de la crise sanitaire, des projets en cours de restructuration et notamment la création du SGC de St Sever et le développement des EFS.

La dépense concernant la mise en place du SGC de St Sever se chiffre pour l'instant à près de 80000€. L'essentiel des dépenses liées à la crise sanitaire a été pérennisé.

Bons nombres de postes de dépenses ont été reconduits à l'identique de l'exécution 2020.

-7/ Taxe de 3 % sur la valeur vénale des immeubles

A la demande de la DG, une fiche présentait pour information les modifications du lieu de dépôt des déclarations et actes d'engagement relatifs à la taxe sur la valeur vénale des immeubles détenus en France (taux de 3%) pour les entreprises étrangères non établies en France (TVV).

En effet, à l'occasion de la mise en place de l'obligation déclarative via la téléprocédure, les règles de compétence seront alignées sur celles fixées pour les autres impôts des professionnels, afin de garantir un interlocuteur fiscal unique (et notamment la Direction des non-Résidents). Quant à la chaîne du contrôle fiscal, elle ne serait pas impactée selon la Direction au vu de l'importance de l'axe de contrôle dans le département. Très peu d'entreprises seraient en effet concernées.

-8/ Utilisation et bilan de la phase comminatoire amiable dans le secteur public local

La phase comminatoire amiable est effective depuis 2016. Les conventions existantes étant arrivées à échéance, suite à l'appel d'offre, de nouvelles conventions ont été conclues avec le GIE et le GPE.

L'objectif de départ fixant un seuil de recouvrement à au moins 30 % est conservé.

Elle permet un recouvrement supérieur à 30 % (37 % en 2019 et 42 % en 2020).

Elle est mise en place en amont de toute poursuite de recouvrement.

La phase comminatoire amiable est proposée très tôt dans le calendrier des poursuites.

Les collègues utilisant cette procédure ont un retour positif à la fois avec le GIE qu'avec les outils de suivi proposés et sont très satisfaits quant à la mise en place.

Si cette procédure est sans frais pour l'administration, vos représentants **FO DGFIP** ont interpellé la direction sur le coût supporté par les usagers et plus particulièrement les publics fragiles.

-9/ Questions diverses

- PRS : le transfert des créances fiscales du SIE vers le PRS est une décision nationale. Deux emplois seront transférés.

Lors des opérations de restructurations ou de transfert, le service RH adresse un courrier à chacun des agents concernés l'informant de ses droits (priorités...). Les 2 agents du SIE de MDM en charge du recouvrement ont été contactés par téléphone par la responsable du service RH pour les informer s'ils étaient dans le périmètre de transfert d'emploi. Une règle de priorité est mise en place pour permettre d'une part à l'administration de voir arriver des agents avec des compétences, et d'autre part, pour permettre à l'agent de suivre la mission.

- Relocalisation : PNSR de Dax installation progressive de 2022 à 2025

Concernant MDM, arrivée progressive de 41 emplois en 2023, 2025 et 2026 (rien en 2024).

- Recrutement d'un contractuel pour le Fonds de Solidarité : à la demande du ministre, le DG a accordé une enveloppe de 250 contractuels. Dans le département des Landes, un étudiant est recruté en service de direction et plus précisément à la division du Pôle Fiscale – Réseau des professionnels et du recouvrement pour une période de six mois. Ses missions seront distinctes de celles des agents officiant sur le Fonds de Solidarité. Il sera en charge notamment de vérifier les incohérences de CA, de traiter les demandes pour lesquelles des documents doivent être demandés aux contribuables. Il aura accès aux applications E-contact, Adélie et Adonis avec contrôle de traçabilité systématique.

- Les représentants FO DGFIP ont salué leur camarade de la CGT Patrick Tournerie Bachel qui participait à son dernier CTL avant un départ à la retraite plus que mérité.

Jean-Philippe CAMPAGNE, Titulaire CTL FO DGIP 40